

LICENCE PRO. MÉTIERS DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE L'ÉNERGIE CHARGÉ D'AFFAIRES EN CONTRÔLE ÉLECTRIQUE

PRÉ-REQUIS

- Avoir une expérience professionnelle significative.
- Avoir un BAC+2 ou un diplôme équivalent ou obtenir le droit d'entrer en formation par le biais de la procédure de validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).

CONDITIONS D'ADMISSION

Admission en 3 étapes :

- Examen du dossier de candidature (disponible sur : <https://canel.iutsf.org>).
- Entretien avec le responsable pédagogique de la formation.
- Épreuves écrites

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

- La licence professionnelle est délivrée aux stagiaires qui ont obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 ainsi que minimum 10/20 aux UE stage et projet tuteuré.

DATE LIMITE DE FINANCEMENT :
16 JUIN 2024

CONTACT

Responsable Pédagogique
Haci Kurkcu
haci-nazir.kurkcu@u-pec.fr

Service Formation Continue
seve.fc@iutsf.org
Tél : 01.64.13.44.95
Fax : 01.64.13.45.05

OBJECTIFS

La formation a pour objectif de former des collaborateurs capables de réaliser des missions :

- de vérifications de la conformité réglementaire et fonctionnelle des équipements et des installations au moyen de contrôles, mesures, essais et relevés,
- de conception et de conduite de projets en matière d'électricité et d'énergie en accord avec les principes de développement durable,
 - de sélection de moyens et de méthodes à mettre en œuvre puis planification d'opérations de chantier,
- d'identification des conditions et des modalités d'interventions sur une installation ou un équipement électrique,
- d'exploitation et de maintien des réseaux d'énergie électrique,
- de conseil et prescription de solutions techniques correctives, préventives ou d'amélioration des équipements électriques.

DÉBOUCHÉS

- Technicien vérificateur électrique.
- Technicien en bureau d'études.
- Assistant - chargé d'affaires.
- Forte promotion interne vers des postes de responsable d'équipe technique ou commerciale et responsable d'agence.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Devenir un spécialiste capable de :

- Concevoir une installation électrique,
- Contrôler les installations électriques en phases conception et exécution des travaux,
- Contrôler des équipements liés à l'électricité,
- Réaliser des diagnostics électriques d'ouvrages et d'équipements,
- Faire de la veille réglementaire,
- Devenir à terme, un référent pour les maîtres d'ouvrage publics / privés,
- Manager une équipe de 3 à 5 personnes,
- Mettre en avant son sens du client et développer son relationnel.

LES + DE LA FORMATION

- Partenariats avec des entreprises reconnues : 50% des cours assurés par des professionnels.
- Des conditions d'embauches intéressantes (1 850-2 000 euros brut sur 13 mois, avec des avantages en nature).
- Fort taux d'embauche et réelles possibilités d'évolution.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET TARIFS

Temps plein :

- 30h/semaine
- IUT (Liesaint 77)
- Dates de la formation : du 16/09/24 au 27/06/25
- Stages : du 14/10/2024 au 22/11/2024 et du 14/04/2025 au 27/06/2024
- 8 400 euros • 175 euros de droits d'inscription
- Soutenance fin juin 2025

FINANCEMENT

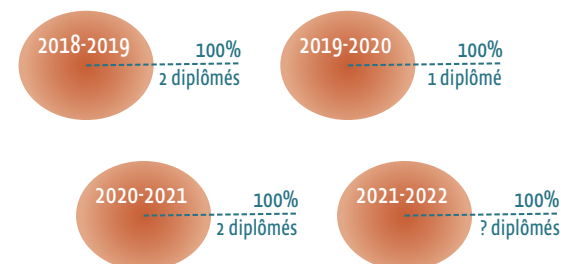
Quel que soit votre statut (salarié, intérimaire, demandeur d'emploi, indépendant, agent public), vous pouvez mobiliser votre Compte Personnel de Formation (<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/>) pour suivre une formation certifiante (BUT, Licence professionnelle). Vous pouvez consulter le montant de vos droits acquis en euros en allant sur votre Compte Personnel de Formation.

Si le montant indiqué sur votre CPF ne couvre pas la totalité du coût de la formation, vous pouvez bénéficier d'abondements de votre employeur.

Pour les salariés et les intérimaires :

- **Action de formation à l'initiative de votre employeur :** Prise en charge du coût de la formation et de la rémunération par votre employeur dans le cadre du plan de développement des compétences, et éventuellement de votre Compte Personnel de Formation.
- **Action de formation certifiante (BUT, Licence professionnelle) à votre initiative :** Prise en charge partielle ou totale du coût de la formation et de la rémunération dans le cadre du CPF de transition sous certaines conditions.

STATISTIQUES



L'UPEC évalue chaque année ses dispositifs de formation. Pour connaître nos taux (satisfaction, insertion...) contactez-nous via l'adresse : statistiques@iutsf.org

PARTENARIAT



Retrouvez toutes les informations de la formation sur : <http://www.iutsf.u-pec.fr>

CONTENU PÉDAGOGIQUE

MATIÈRES	NB HEURES	ECTS
UE 1: ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX	195	10
Anglais technique	22,5	.1
Offre et développement client	24	.1
Management d'équipe	24	.2
Droit des contrats, des assurances et de la responsabilité. Rédaction des avis	21,5	.1
Méthodologie de gestion de projet	28	.1
Génie électrique: Prévention des risques	25	.1
Chargé-e d'affaires	36	.2
Génie civil, matériaux et plans	14	.1
UE 2: TECHNIQUES RH	255	20
Vérification réglementaire dans le cadre du code du travail	28	.1
Prévention des brûlures et incendie d'origine électrique	44	.4
Prévention des explosions d'origine électrique	24	.3
Établissement recevant du public et immeuble de grande hauteur	44	.1
Thermographie	24	.1
Devis et chiffrage	20	.1
Qualité de l'énergie	33	.3
Courant faible	38	.1
UE 3: PROJET TUTORÉ	150	10
UE 4: STAGE	560	20

CALENDRIER PÉDAGOGIQUE FC 2024/2025

RENTRÉE	16/09/2024
PÉRIODES DE STAGE	Du 14/10/2024 au 22/11/2024 et du 14/04/2025 au 27/06/2024
PÉRIODE DE CONGÉS	Du 23/12/2024 au 03/01/2025, du 24/02/25 au 28/02/25
JOURS FÉRIÉS	01/11/24, 11/11/24, 25/12/24, 01/01/25, 21/04/25, 01/05/25, 08/05/25, 29/05/25, 9/06/25
FIN DE FORMATION	27/06/2025
SOUTENANCES	Fin juin 2025

CONTACT

IUT SÉNART-FONTAINEBLEAU
Campus de Sénart
Rue Georges Charpak
77567 Lieusaint

<https://www.iutsf.u-pec.fr/>

